

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 013152	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Mr. Tiry			
Date de naissance : 14/02/1995			
Adresse : 45 Hay El Goud La Gouline			
Tél. : 0661220943 Total des frais engagés : 2195,00 Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 15/10/2010			
Nom et prénom du malade : Mr. Tiry			
Age : 24			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Dentiste			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : **15/10/2010**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.10.19	K20		800.00	INP : 8111522156 Dr. Zakia KHALIL DERMATOLOGUE Cachet

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL ALIA KAMILI Khalla Ep. BENABDERRAZIK ue Maghrib Arabi - Alia Marrakech - Tél : 05 23 32 24 35	15/11/19	795.60

Docteur Zakia KHALIL

Doctor Zain Akbari 30111200200000

Dermatologie - Vénérologie

Maladies et chirurgie de la peau et du cuir chevelu

Maladies sexuellement transmissibles

Comblement des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la Faculté de Liège (Belgique)

Ancienne interne des hôpitaux de Reims et Montpellier

Casablanca le :

$\lambda^5 \{ \alpha \} \beta$

9 Joy Ondena

315.00

Non-solvent One probolite
hydrate

10-201. May

480.00

← Punjabi Fair Interpret 

795.00 1x1 file to Com
199, BD, BIR, M222, 98, 00, 09
DEPT. OF STATE, 1998

DR. ZAKIA KHALIL
DERMATOLOGUE
109, Bd. EL MIZRAHI - Casablanca
TÉL: 0522 98 60 09

06 77 87 25 04 - المحمول : 09 60 98 22 05 - الهاتف : 09 7- الدار البيضاء - شقة 7 - الدار البيضاء - اقامة العالدة الطالعة 2 - ابن بوزيغان شارع عز الدين

199, Bd. Bir Anzarane - Rés. El Walida - Casablanca (en face Rés. Khouribga) - Tél.: 05 22 98 60 09 - GSM : 06 77 87 25 04

Docteur Zakia KHALIL

Dermatologie - Vénérologie

Maladies et chirurgie de la peau et du cuir chevelu

Maladies sexuellement transmissibles

Comblement des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la Faculté de Liège (Belgique)

Ancienne interne des hôpitaux de Reims et Montpellier

ICE

31712662000063



الدكتورة زكية خليل

إخلاصية في أمراض وجراحة الجلد - الشعر

الأمراض التناولية - طب التجميل - الليزر

خريجة كلية الطب بلجيكا

طبية داخلية سابقاً بمستشفيات ريمس ومونتيلوي

Casablanca le :

15. 10. 19

4/ Mir ossman

جعفر حماده نجف
دوائمه بـ electrocoagulation

Kro

Dr. Zakia Khalil

199, Bd. Bir Anzarane - Casablanca
Tél : 0522 98 60 09

DERMATOLOGUE

Dr. Zakia KHALIL

LABORATOIRES
NOVEXPERT
PARIS

PEAUX SÈCHES
DRY SKIN

**CRÈME
DOUCEUR
HYDRO-
BIOTIQUE**

VELVETY HYDRO-BIOTIC CREAM

N° Lot G201095

Batch :



Formule créée
Dr Colletta, D.
du Comité Scie.

é le
nbre
f.

REF 231
N231G

Puriaderm®

CANADA

Réinventer la
dermocosmétologie;
telle est l'approche
adoptée par le
Laboratoire
Puriaderm® Canada.

Innover et pousser les recherches pour proposer des soins dermocosmétiques haut de gamme adaptés pour chacun. C'est dans cette optique que Puriaderm® Canada s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec des dermatologues de grande renommée afin d'offrir à ses utilisateurs toute une gamme de produits

Puriactiv®

Soins éclaircissants
Whitening care

Anti taches
Anti dark spots

Tous types de peaux
All skin types



Lot : 80424

Exp : 11-2021

La gamme Puriactiv®